



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 20 janvier 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 20 janvier 2020 à 19 h 30 à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Pascal Pilon, Pierre Régimbald, François Perreault, Normand Vincent et Roger Bourbonnais formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Me Julie Paradis, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe et des communications.

2020-01-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 20 janvier 2020.

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 janvier 2020 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. GREFFE

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2019
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 – Adoption budget 2020 et PTI
- 3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 – Avis de motion règlement 174-2019
- 3.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2019
- 3.5 Dépôt des correspondances

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Ratification du mouvement de personnel – Décembre 2019
- 4.2 Ratification d'embauche – Préposé glace
- 4.3 Mouvement de personnel – Préposés glace occasionnels
- 4.4 Ratification – Congédiement – Employé # 32-0021
- 4.5 Ratification et autorisation de signature – Entente intermunicipale relative à la fourniture d'employés d'entretien pour le Centre sportif Soulanges

5. FINANCES

- 5.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Décembre 2019
- 5.2 Approbation des comptes de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier – Décembre 2019
- 5.3 Rémunération du personnel et élus municipaux pour l'année 2020
- 5.4 Rémunération des pompiers pour l'année 2020
- 5.5 Ajustement salarial – Technicien(ne) en prévention des incendies
- 5.6 Autorisation de paiement – Quote-part 2020 – MRC Vaudreuil Soulanges
- 5.7 Demande de subvention emplois d'été Canada 2020



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

6. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

6.1 Octroi de contrat et autorisation de signature – Komutel

7. SERVICES URBAINS

7.1 Approbation de l'ordre de changement numéro 2 et autorisation de paiement – Groupe Civitas inc. – Réfection des infrastructures de la rue Legault

7.2 Acceptation définitive des travaux et libération de la retenue – Les Entreprises C. Sauvé inc. – Voie de contournement temporaire sur le chemin Élie-Auclair

7.3 Octroi de mandat et autorisation de paiement – Divex Marine inc. – Réparations de conduites aux étangs aérés

8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

8.1 Demande – Dérogation mineure 2019-06

8.2 Renouvellement de mandat et démission – Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

8.3 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Hélène Doyon, urbaniste-conseil inc.

8.4 Permission de signature – Certificat de non-objection – Hydro-Québec

9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

9.1 Demande d'aide financière – Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe

9.2 Ratification mandat et autorisation de paiement – Services après-sinistre du Suroît inc. – Nettoyage du Centre sportif Soulanges

9.3 Demande d'aide financière – Maison de la famille de Vaudreuil-Soulanges

9.4 Octroi de mandat et autorisation de paiement – Les services EXP. – Restauration du Centre sportif Soulanges

9.5 Octroi de mandat et autorisation de paiement – mdtp atelier d'architecture inc. – Restauration du Centre sportif Soulanges

9.6 Octroi de mandat et autorisation de paiement – Guy Laperrière, consultant – Coordination demande PAFIRS et autres – Centre sportif Soulanges

10. AFFAIRES DIVERSES

10.1 Autorisation de signataires – Servitude réciproque de vue – Concept Envirosol inc.

11. PAROLE AUX CONSEILLERS

12. PAROLE AU MAIRE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2020-01-002

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2019

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2019 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annotation

2020-01-004

2020-01-005

Imprimerie CCL (418) 663-2175 / 1-800-463-4578 — M-103



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019 – ADOPTION BUDGET 2020 ET PTI

Conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 relativement à l'adoption du budget 2020 et PTI est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2019 – AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 174-2019

Conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 relativement à l'avis de motion du règlement 174-2019 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2019

Conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2019 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Date	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
9 janvier 2020	Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Redevance – Subvention 20 360,65 \$	Benoit Charette, le ministre
10 janvier 2020	Municipalité de Saint-Clet	Appui – Demande d'aide financière pour le Centre sportif Soulanges	Nathalie Pharand, directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

N° de résolution
ou annulation

17 décembre 2019	Municipalité de Sainte-Justine-de- Newton	Appui – Demande au gouvernement concernant le projet de loi 48	Joël Kra, directeur général et secrétaire- trésorier
9 décembre 2019	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	Refus – Aide financière – Coopération intermunicipale	Yannick Gignac, le directeur régional
3 décembre 2019	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	Acceptation – Règlement d'emprunt 173- 2019 – 269 769 \$	Diane Labbé, la directrice de l'information financière et du financement

2020-01-006

RATIFICATION DU MOUVEMENT DE PERSONNEL – DÉCEMBRE 2019

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de ratifier le mouvement du personnel pour le mois de décembre 2019;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois de décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-007

RATIFICATION D'EMBAUCHE – PRÉPOSÉ GLACE

CONSIDÉRANT le manque de personnel disponible au Centre sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT la nécessité d'augmenter les effectifs;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général et secrétaire-trésorier d'attribuer le poste à Monsieur Benjamin Leduc;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'embauche de Monsieur Benjamin Leduc au poste de préposé glace en date du 20 décembre 2019;

DE FIXER le salaire de Monsieur Benjamin Leduc à la classe 4, échelon 1 tel que prévu dans convention collective du syndicat des travailleuses et travailleurs de Municipalité de Saint-Polycarpe – CSN.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-008

MOUVEMENT DE PERSONNEL – PRÉPOSÉS GLACE OCCASIONNELS

CONSIDÉRANT le manque de personnel pour occuper les fonctions de préposé glace occasionnel;

CONSIDÉRANT QUE le manque de personnel peut entraîner la fermeture ponctuelle de l'établissement;

CONSIDÉRANT les différentes candidatures reçues;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT l'embauche de l'employé 71-0105 en date du 20 décembre 2019;

CONSIDÉRANT le manque d'expérience et d'autonomie de l'employé 71-0105;

CONSIDÉRANT l'embauche de Monsieur Marc Lozeau en date du 7 janvier 2020;

CONSIDÉRANT le désistement de Monsieur Marc Lozeau en date du 9 janvier 2020;

CONSIDÉRANT l'embauche reçue de Monsieur Francis Roy;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'embauche et le désistement de Monsieur Marc Lozeau, rétroactivement à la date du 9 janvier 2020;

DE RATIFIER l'embauche et le congédiement de l'employé # 71-0105, rétroactivement à la date du 6 janvier 2020;

DE RATIFIER l'embauche de Monsieur Francis Roy, rétroactivement à la date du 2 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-009

RATIFICATION – CONGÉDIEMENT – EMPLOYÉ # 32-0021

CONSIDÉRANT que l'employé # 32-0021 ne remplissait pas les objectifs et les attentes de la Municipalité de Saint-Polycarpe et du Centre sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT que l'employé # 32-0021 a été rencontré par le directeur général et secrétaire-trésorier le 20 décembre 2019 afin de lui annoncer son congédiement;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le congédiement de l'employé # 32-0021, rétroactivement à la date du 20 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-010

RATIFICATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA FOURNITURE D'EMPLOYÉS D'ENTRETIEN POUR LE CENTRE SPORTIF SOULANGES

CONSIDÉRANT le mouvement de personnel au Centre sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe et la Ville de Vaudreuil-Dorion désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ c. C-27.1) pour conclure une entente intermunicipale pour la fourniture d'employés d'entretien pour le Centre sportif Soulanges;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'entente intermunicipale avec la Ville de Vaudreuil-Dorion pour la fourniture d'employés d'entretien;

D'AUTORISER le maire, Jean-Yves Poirier, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, à signer l'entente intermunicipale à



N° de résolution
ou annotation

2020-01-011



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

intervenir avec le Ville de Vaudreuil-Dorion ou tout autre document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – DÉCEMBRE 2019

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer no. 2020-01 et la liste des transferts budgétaires du mois de décembre 2019 déposée lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer no. 2020-01 et la liste des transferts budgétaires du mois de décembre 2019.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste no. 2020-01 totalisant un montant de 1 025 973,41 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	774 235,30 \$
Chèque émis par le Centre Sportif Soulanges	20 356,92 \$
Paiements électroniques par Accès D Affaires de Desjardins	152 038,19 \$
Salaires nets	79 343,00 \$
TOTAL	1 025 973,41 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Annie-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

2020-01-012

APPROBATION DES COMPTES DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – DÉCEMBRE 2019

CONSIDÉRANT le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 217,36 \$ pour le mois de décembre 2019, déposé lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT le compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier, pour la Municipalité de Pointe-des-Cascades, totalisant 66,83 \$ pour le mois de décembre 2019, déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les comptes de dépenses du mois de décembre 2019 du directeur général et secrétaire-trésorier.

D'AUTORISER le paiement de 284,19 \$ au directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-130-00-310 et de facturer la somme de 66,83 \$ à la Municipalité de Pointe-des-Cascades.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2020-01-013

N° de résolution
ou annulation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ET ÉLUS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle convention collective des employés municipaux prévoit que les taux horaires seront majorés de l'IPC du mois d'octobre 2019 avec un minimum d'un point cinq pour cent (1,50 %) et un maximum de deux point cinq pour cent (2,50 %) à compter du 1^{er} janvier 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'IPC pour la période indiquée est de deux point sept pourcent (2,70 %);

CONSIDÉRANT la *Politique de travail des employés cadres de la Municipalité de Saint-Polycarpe*;

CONSIDÉRANT le *Règlement 166-2019 sur le traitement des élus municipaux*;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

DE FIXER l'augmentation des salaires annuels du personnel et des élus municipaux à deux point cinq pour cent (2,50 %) pour 2020 conformément à la *Convention collective du syndicat des travailleuses et travailleurs de Municipalité de Saint-Polycarpe – CSN*, à la *Politique de travail des employés cadres de la Municipalité de Saint-Polycarpe* et au *Règlement 166-2019 sur le traitement des élus municipaux* et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-014

RÉMUNÉRATION DES POMPIERS POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle convention collective des employés municipaux prévoit que les taux horaires seront majorés de l'IPC du mois d'octobre 2019 avec un minimum d'un point cinq pour cent (1.50 %) et un maximum de deux point cinq pour cent (2.50 %) à compter du 1^{er} janvier 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'IPC pour la période indiquée est de deux point sept pour cent (2.70 %);

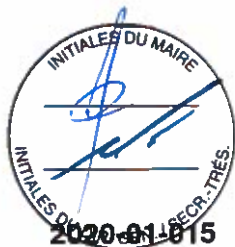
CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de Saint-Polycarpe que tout son personnel bénéficie de ce même avantage;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

DE MAJORER de deux point cinq pour cent (2.50 %) la rémunération des pompiers pour l'année 2020 selon la grille salariale suivante, à savoir :

	INTERVENTION	PRATIQUE	FORMATION	ENTRETIEN/ AUTRES
Technicienne prévention incendie	23,42 \$	-	-	-
Pompier 1	21,29 \$	21,29 \$	14,90 \$	21,29 \$
Pompier éligible	21,29 \$	21,29 \$	14,90 \$	21,29 \$
Lieutenant	22,35 \$	22,35 \$	14,90 \$	22,35 \$
Capitaine	23,42 \$	23,42 \$	14,90 \$	23,42 \$
Chef aux opérations	24,48 \$	24,48 \$	14,90 \$	24,48 \$
Directeur-adjoint	25,54 \$	25,54 \$	14,90 \$	25,54 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

AJUSTEMENT SALARIAL – TECHNICIEN(NE) EN PRÉVENTION DES INCENDIES

CONSIDÉRANT QUE le salaire du poste de technicien(ne) en prévention des incendies est fixé actuellement à 23,42 \$ de l'heure;

CONSIDÉRANT QUE le salaire offert par certaines municipalités voisines, pour le même poste, varie entre 27 \$ et 32 \$ de l'heure;

CONSIDÉRANT QUE la rétention de notre personnel est importante pour l'évolution et la continuité des opérations de prévention;

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture des risques en incendie nous demande d'avoir du personnel qualifié en matière de prévention incendie;

CONSIDÉRANT QUE le personnel actuel effectue depuis maintenant près de 7 ans un travail de qualité;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'AJUSTER le salaire de technicien en prévention des incendies à un taux horaire de 25 \$ de l'heure, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2020.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-016

AUTORISATION DE PAIEMENT – QUOTE-PART 2020 – MRC VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC de Vaudreuil Soulanges a déposé les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020;

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER QUE le directeur général et secrétaire-trésorier verse, selon les modalités prévues, la somme de 407 230 \$, représentant la quote-part de la municipalité de Saint-Polycarpe pour l'année 2020 à la MRC de Vaudreuil Soulanges à même les postes budgétaires afférents ayant le code objet 951 dans le fonds général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-017

DEMANDE DE SUBVENTION EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2020

CONSIDÉRANT le délai pour le dépôt d'une demande d'entente pour les emplois d'été Canada 2020;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Anne-Marie Duval, à présenter et signer la demande de subvention ainsi que tout document donnant plein effet à la présente à Emploi et Développement social Canada pour une subvention d'emploi d'été 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-018

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE SIGNATURE – KOMUTEL

CONSIDÉRANT QUE le contrat actuel avec Komutel est arrivé à échéance;

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie de la Municipalité bénéficie des services de l'entreprise Komutel via l'utilisation de la plateforme Targa AIR pour recevoir les appels du 911;



N° de résolution
ou annotation

2020-01-019



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT QUE le nouveau taux mensuel par utilisateur est plus bas avec une entente de trois ans;

CONSIDÉRANT QUE le taux passe de 10\$/m/utilisateur à 7,50\$/m/utilisateur

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de signer ledit contrat jusqu'au 31 décembre 2022;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat avec l'entreprise Komutel rétroactivement au 1^{er} janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2022;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat et à payer à l'entreprise Komutel un montant maximal de 5 706 \$ à même le poste budgétaire numéro 02-220-00-331.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION DE L'ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 2 ET AUTORISATION DE PAIEMENT – GROUPE CIVITAS INC. – RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE LEGAULT

CONSIDÉRANT la résolution 2018-04-448 au montant de 38 804,06 \$, incluant les taxes applicables, pour l'octroi du contrat relativement à la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour la rue Legault;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu lieu d'effectuer des travaux supplémentaires afin de finaliser le projet;

CONSIDÉRANT QUE des pénalités ont été retenues sur le contrat de l'entrepreneur Construction J.P Roy inc.;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 2 de l'entreprise Groupe Civitas inc. pour un montant total de 11 143,08 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 2 ainsi qu'à payer l'entreprise soit l'entreprise Groupe Civitas inc. un montant de 11 143,08 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt 160-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-020

ACCEPTATION DÉFINITIVE DES TRAVAUX ET LIBÉRATION DE LA RETENUE – LES ENTREPRISES C. SAUVÉ INC. – VOIE DE CONTOURNEMENT TEMPORAIRE SUR LE CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR

CONSIDÉRANT l'octroi de contrat à Les Entreprises C. Sauvé inc. suite à l'appel d'offres 2018-008-TP pour la construction d'une voie de contournement temporaire sur le chemin Élie-Auclair;

CONSIDÉRANT la réception du décompte # 2 soit l'acceptation définitive des travaux, le 9 décembre 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation de Benjamin Metcalfe, ingénieur de la firme Efel Experts-conseils, à l'effet de procéder l'acceptation définitive des travaux et à la libération de la retenue de 10 %;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT QUE toutes les corrections, les réfections, les réparations, les reprises et les documents demandés ont été complétées à la satisfaction de la firme Efel Experts-conseils et de la Municipalité;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'acceptation définitive des travaux ci-dessus;

D'AUTORISER la libération totale des retenues (10%) en faveur de Les Entreprises C. Sauvé inc.;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à Les Entreprises C. Sauvé inc. un montant de 7 905,03 \$, incluant les taxes, à même le poste budgétaire 02-320-00-529 et selon les directives du décompte # 2 émis par Efel Experts-conseils.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-021

OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – DIVEX MARINE INC. – RÉPARATIONS DE CONDUITES AUX ÉTANGS AÉRÉS

CONSIDÉRANT QUE la station d'épuration de la municipalité de Saint-Polycarpe a vécu un problème de débordement au niveau de la conduite d'alimentation aux étangs aérés;

CONSIDÉRANT QUE la firme Les Services EXP inc. a été mandatée pour trouver une solution et y remédier;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réparations de conduites aux étangs aérés doivent être effectués par des plongeurs;

CONSIDÉRANT QUE les travaux nécessitent plus d'interventions et de temps que prévu;

CONSIDÉRANT l'expertise de la firme Divex Marine inc.;

CONSIDÉRANT l'offre de service à taux horaire de la firme Divex Marine inc.;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Divex Marine inc. un montant total maximal de 20 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-414-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-022

DEMANDE – DÉROGATION MINEURE 2019-06

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée le 15 novembre 2019 pour le lot 3 766 302 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la demande dérogation mineure vise à permettre la construction d'un garage détaché qui aura 1.54 mètre de distance du bâtiment principal au lieu de 3 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la remise existante sera démolie;

CONSIDÉRANT QUE le garage détaché apportera de la valeur à la propriété;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne portera pas de préjudice aux voisins;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable émise par le Comité consultatif d'urbanisme;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1) ont été respectées et que le conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure 2019-05 présentée devant ce conseil.

Aucun intéressé ne se fait entendre.

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure # 2019-06 pour le lot # 3 766 302 pour permettre la construction d'un garage détaché qui aura 1.54 mètre de distance du bâtiment principal au lieu de 3 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-023

RENOUVELLEMENT DE MANDAT ET DÉMISSION – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

CONSIDÉRANT QUE le mandat des membres du CCU doit être renouvelé aux 2 ans, conformément à l'article 9 du Règlement 124-2012 sur le comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT la démission de Rejean Pilon, comme membre citoyen du CCU, reçue le 6 janvier dernier;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la démission de Monsieur Rejean Pilon comme membre du CCU;

DE RENOUELER le mandat de Pierre Régimbald, conseiller municipal, comme membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en janvier 2022, conformément à l'article 8 du Règlement 124-2012 sur le Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe;

DE RENOUELER le mandat de François Ringuette comme membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en janvier 2022, conformément à l'article 8 du Règlement 124-2012 sur le Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe;

DE RENOUELER le mandat de Pierre Dagenais comme membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en janvier 2022, conformément à l'article 8 du Règlement 124-2012 sur le Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe;

DE RENOUELER le mandat de Pascal Pilon, conseiller municipal, comme membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en janvier 2020, conformément à l'article 8 du Règlement 124-2012 sur le Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe;

DE MANDATER l'inspectrice des bâtiments, environnement et préposée à l'urbanisme à procéder à la recherche de candidature pour combler le poste vacant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-024

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – HÉLÈNE DOYON, URBANISTE-CONSEIL INC.

CONDISÉRANT l'offre de services de l'entreprise Hélène Doyon, urbaniste-conseil inc. afin de bénéficier d'une assistance professionnelle en matière d'urbanisme au montant total de 15 521,62 \$ taxes incluses pour l'année 2020;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Hélène Doyon, urbaniste-conseil inc. pour une assistance professionnelle en matière d'urbanisme pour l'année 2020;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Hélène Doyon, urbaniste-conseil inc. un montant maximal de 15 521,62 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-610-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-025

PERMISSION DE SIGNATURE – CERTIFICAT DE NON-OBJECTION – HYDRO-QUÉBEC

CONSIDÉRANT la demande émise par l'entreprise Hydro-Québec pour la signature pour un certificat de non-objection;

CONSIDÉRANT que la demande concerne l'installation d'un séparateur eau-huile au poste d'Hydro-Québec de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'inspectrice des bâtiments, environnement et préposée à l'urbanisme, Stéphanie Sigouin, à signer tout document relativement à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-026

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT QUE le Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe a déposé à la Municipalité de Saint-Polycarpe une demande d'aide financière;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 117,75 \$ au Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe pour la consommation de divers produits au Centre Sportif Soulanges.

DE PRÉLEVER la somme accordée à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-027

RATIFICATION DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – SERVICES APRÈS-SINISTRE DU SUROÏT INC. – NETTOYAGE DU CENTRE SPORTIF SOULANGES

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Polycarpe désire procéder au grand nettoyage du Centre sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT l'offre de services de la compagnie Services après-sinistre du Suroît inc. ;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le contrat donné à l'entreprise Services après-sinistre du Suroît inc. pour le nettoyage de tout le Centre sportif Soulanges;



N° de résolution
ou annotation

2020-01-028



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Services après-sinistre du Suroît inc. un montant 14 711,05 \$ taxes incluses à même le poste budgétaire suivant : 02-702-93-522.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MAISON DE LA FAMILLE DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière relative à l'événement annuel « À table en famille » de la Maison de la famille de Vaudreuil-Soulanges qui aura lieu le 16 février prochain;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 100 \$ pour l'achat de 4 billets pour l'évènement « À table en famille »;

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-029

OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – LES SERVICES EXP. – RESTAURATION DU CENTRE SPORTIF SOULANGES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe désire déposer une demande de subvention au *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)* pour le Centre sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme Les Services EXP inc. afin de présenter une étude d'avant-projet pour vérifier visuellement l'état de la structure du Centre sportif Soulanges et pour soutenir la Municipalité dans sa demande au *PAFIRS*;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le mandat à la firme Les Services EXP inc. selon les conditions établies dans leur offre de services;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à la firme Les Services EXP inc. un montant total maximal de 24 725,37 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-702-90-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-030

OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – MDTP ATELIER D'ARCHITECTURE INC. – RESTAURATION DU CENTRE SPORTIF SOULANGES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe désire déposer une demande de subvention au *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)* pour le Centre sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme mdtp atelier d'architecture inc. afin de présenter une étude conceptuelle pour rénovation et mise aux normes du Centre sportif Soulanges et pour soutenir la Municipalité dans sa demande au *PAFIRS*;

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation

2020-01-031



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'OCTROYER le mandat à la firme mdtp atelier d'architecture inc. selon les conditions établies dans leur offre de services;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à la firme mdtp atelier d'architecture inc. un montant total maximal de 21 845,25 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-702-90-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – GUY LAPERRIÈRE, CONSULTANT – COORDINATION DEMANDE PAFIRS ET AUTRES – CENTRE SPORTIF SOULANGES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe désire déposer une demande de subvention au *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)* pour le Centre sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT l'offre de service du consultant, Guy Laperrière, afin de coordonner et rédiger la demande d'aide financière au *PAFIRS* ainsi que d'assurer une transition dans la gestion du *Centre sportif Soulanges*;

CONSIDÉRANT l'expertise de Monsieur Guy Laperrière dans le domaine;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le mandat à la firme Guy Laperrière, consultant selon les conditions établies dans son offre de services;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à la Guy Laperrière, consultant, un montant total maximal de 14 946,75 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-702-90-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-01-032

AUTORISATION DE SIGNATAIRES – SERVITUDE RÉCIPROQUE DE VUE – CONCEPT ENVIROSOL INC.

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Concept Envirosol inc. désire obtenir une servitude réciproque de vue pour le lot # 3 765 248 et le lot # 3 765 211 appartenant à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE 6 fenêtres des deux lots en question ne respectent pas les distances autorisées par la loi;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties désirent conserver leurs fenêtres;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Concept Envirosol inc. a mandaté la firme Marois, Lapointe, De Bonville, Briand, notaires inc. pour rédiger l'acte de servitude;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'ACCORDER la servitude de vue du lot # 3 765 211 en faveur du lot # 3 765 248, aux conditions déterminées par l'acte de servitude;

D'AUTORISER le maire Jean-Yves Poirier et le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, à signer l'acte de servitude de même que tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PAROLE AUX CONSEILLERS

- Le conseiller Normand Vincent constate le travail de ménage qui a été fait au Centre sportif Soulanges.

PAROLE AU MAIRE

- Monsieur le maire souhaite la bonne année aux citoyens.
- Annonce de l'ouverture du Mont Claude.
- Retour sur les discussions sur le dossier du Centre sportif Soulanges et sur le mandat donné à Monsieur Guy Laperrière.
- Invitation au Festigloo, au Mont Claude, le 8 février 2020.
- Divers sujets de la rencontre avec la députée de Soulanges (Améliorations et accessibilités du carrefour rue Sainte-Catherine et chemin Sainte-Catherine, sécurité routière, École secondaire Soulanges etc.)

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Demande pour rencontrer le conseil municipal
- Évolution du terrain Brunet
- Suivi sur le Centre sportif Soulanges (propriétés et apports)

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 38 l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 20 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Éric Lachapelle

Le maire

Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

N° de résolution
ou annotation

—

—

—